

N° 95

SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1982

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1983, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

Rapporteur général

TOME III

LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 38

MONNAIES ET MÉDAILLES

Rapporteur special M. Jean-Pierre FOURCADE

[1] Cette commission est composée de MM. Edouard Bonnefous, président; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, vice-présidents; Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, Louis Perrein, secrétaires; Maurice Blin, rapporteur général; René Ballayer, Charles Beaupetit, Stéphane Bonduel, Henri Caillavet, René Chazelle, Pierre Croze, Marcel Debarge, Gérard Delfau, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Pierre Gamboa, Henri Goetschy, Robert Guillaume, Marc Jacquet, Tony Larue, Georges Lombard, Michel Monet, Josy Moynet, René Monory, Jean-François Pintat, Christian Poncelet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Robert Schmitt, René Tomasini, Henri Torre, Camille Vallin.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (7^e législ.), 1083 et annexes, 1185 (annexes n° 49) et in-8° 200.

Sénat : 94(1982-1983)

Loi de Finances : Monnaies et Médailles

SOMMAIRE

	Pages
I. PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION	5
II. EXAMEN EN COMMISSION	7
CHAPITRE PREMIER : UN PAS IMPORTANT EST FAIT VERS LA RESORPTION DU DEFICIT D'EXPLOITATION	9
I.- Les prévisions pour 1982 et 1983 traduisent une nette amélioration de la situation	9
II.- La cause principale du redressement : la reprise de la frappe d'une pièce d'argent	11
CHAPITRE II : LE PROGRAMME DE FRAPPE DES MONNAIES RETROUVE UN BON NIVEAU	13
I.- La frappe des monnaies françaises courantes	13
II.- La frappe des monnaies étrangères	16
CHAPITRE III : LA VENTE DES MEDAILLES ET MONNAIES DE COLLECTION POURRAIT ETRE AMELIOREE	19
I.- La fabrication des médailles et des monnaies de collection	19
II.- Quelques suggestions pour améliorer la diffusion des monnaies et médailles de collection	20

CHAPITRE IV : L'AUGMENTATION DES CHARGES SUIVANT L'ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE FRAPPE	23
I.- Les dépenses d'exploitation	23
II.- Les dépenses d'investissement	25
CONCLUSION	27
ANNEXES :	29
I.- Les activités culturelles de la Monnaie	31
II.- Compte d'exploitation et bilan 1981	32

I. PRINCIPALES OBSERVATIONS DE LA COMMISSION.

1°) L'année dernière, votre Rapporteur n'avait pu que déplorer l'immobilisme du budget 1982 des Monnaies et médailles, dans lequel aucune mesure nouvelle n'était proposée pour résorber le déficit structurel provoqué par l'arrêt de la frappe des pièces d'argent. Aussi bien, doit-on reconnaître au projet de budget pour 1983 le mérite d'apporter à l'administration des Monnaies de nouvelles ressources – grâce à la frappe d'une nouvelle pièce d'argent et d'une pièce de 10 F commémorative – qui permettent de réduire de moitié la subvention du budget général inscrite au budget précédent.

Le tableau ci-dessous permet d'apprécier les conséquences financières de ces nouvelles mesures.

Comptes prévisionnels pour 1982 et 1983.

	Budget 1982	Budget 1983	Variation en %
	(en millions de F)		
1.- Recettes d'exploitation:			
- Produit de la fabrication des monnaies françaises	182,61	391,06	+ 114,2
- Produit de la fabrication des monnaies étrangères	42	42	0
- Produit de la vente des médailles	84	124,75	+ 48,5
- Divers	2,73	3,04	+ 11,3
TOTAL	311,34	560,85	+ 80,1
2.- Dépenses d'exploitation:			
- Achats	128,57	269,22	+ 109,4
- Frais de personnel	193,67	216,81	+ 11,9
- Impôts et taxes	13,29	14,35	+ 8
- T.F.S.E. (sous-traitance)	43,03	66,79	+ 55,2
- Transports et déplacements	2,21	2,49	+ 12,7
- Frais divers de gestion	7,39	9,99	+ 35,3
- Amortissements et provision	17,50	12,50	0
TOTAL	400,66	592,15	+ 47,8
3.- Résultats			
- Résultat d'exploitation	- 89,32	- 31,30	
- Subvention du budget général	63,	30,	
- Résultat d'exploitation après subvention	- 26,32	- 1,30	
- Résultat des opérations en capital	+ 9,50	+ 1,30	
- Résultat global après subvention	- 16,82	0	

2°) Les efforts entrepris cette année pour redresser la situation des Monnaies et médailles et améliorer sa rentabilité doivent être poursuivis. Il faudra, à cet égard, veiller à ce que le programme de frappe de monnaies en argent et de monnaies commémoratives soit maintenu au cours des années ultérieures à un niveau suffisant, ou même accru, et cela dès 1983, **afin d'aboutir rapidement à un retour à l'équilibre financier.**

3°) Des **insuffisances** subsistent, en particulier sur deux points :

- la commercialisation des médailles et monnaies de collection pourrait être assurée de manière plus dynamique,

- il n'est pas bon que l'accroissement du programme de frappe de 1983 s'accompagne d'un gonflement important des opérations de sous-traitance (progression de plus de 55 % des T.F.S.E). Un renforcement des moyens de fabrication propres à l'administration s'impose.

II. EXAMEN EN COMMISSION

Votre Commission des finances a procédé le 3 novembre 1982 à l'examen du projet de budget des Monnaies et médailles.

Après avoir indiqué les caractéristiques de ce budget, votre rapporteur spécial a fait deux observations :

1°) La situation financière des Monnaies et médailles s'est améliorée en 1982 et en 1983. La Commission ne peut que se féliciter de la diminution de la subvention reçue du budget général et **souhaiter sa disparition complète dès 1983** grâce à l'accroissement de la frappe des pièces d'argent.

2°) **Les investissements** prévus pour 1983 demeurent très limités. Aucune opération de décentralisation n'est envisagée.

Sous le bénéfice de ces observations, le rapporteur a demandé à la Commission d'approuver ce budget, sous réserve d'interroger le ministre sur la possibilité de supprimer dès 1983 la subvention du budget général.

Au cours du débat qui a suivi, plusieurs interventions ont eu lieu :

M. Bonnefous, président, a estimé que la répartition de la monnaie entre les pièces et les billets donnait trop d'importance aux pièces.

M. Goetschy a appelé l'attention de la Commission sur l'importance des heures supplémentaires payées au personnel (4 millions de francs en 1983). Il a regretté, d'autre part, que la part du marché de la médaille détenue par notre établissement soit encore trop faible ; l'importation de médailles en provenance d'Allemagne ne peut guère se justifier.

M. Descours-Desacres a interrogé le rapporteur sur l'état des études relatives à la carte magnétique et à ses conséquences sur l'usage des pièces.

Au terme de ce débat, votre Commission des finances a émis **un avis favorable** à l'adoption du projet de budget des Monnaies et médailles pour 1983.

CHAPITRE PREMIER

UN PAS IMPORTANT EST FAIT VERS LA RESORPTION DU DEFICIT D'EXPLOITATION.

Depuis 1980, à la suite d'une contraction du programme de frappe et, surtout, de l'arrêt de la frappe de la pièce d'argent de 50 F, l'administration de la Monnaie est devenue déficitaire.

Il en est résulté une détérioration sensible des comptes de l'établissement, qui appelait un certain nombre de mesures de redressement. Celles-ci sont enfin annoncées dans le budget pour 1983. Votre rapporteur s'est employé à les analyser et à en mesurer l'impact.

I.- LES PREVISIONS POUR 1982 ET 1983 TRADUISENT UNE NETTE AMELIORATION DE LA SITUATION.

Alors que le déficit d'exploitation pour 1981 a été de 55,8 millions de francs (1), soit le plus important depuis de nombreuses années, fort heureusement, **les prévisions pour 1982 et 1983 sont en amélioration sensible par rapport à 1981.**

(1) Cf annexe II.

(en francs)

	Prévisions 1982	Prévisions 1983
Charges		
- Achat de matières et marchandises	128.567.603	269.221.399
- Frais de personnel	193.670.121	216.809.868
- Impôts et taxes	13.289.934	14.351.445
- Travaux, fournitures et services extérieurs	43.030.411	66.785.619
- Transports et déplacements	2.215.428	2.490.122
- Frais divers de gestion	7.394.808	9.987.918
- Dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement	12.500.000	12.500.000
Totaux	400.668.305	592.146.371
Produits		
-- Monnaies françaises	182.616.750	391.057.800
- Monnaies étrangères	42.000.000	42.000.000
- Médailles	84.000.000	124.750.000
- Fabrications annexes	2.500.000	2.800.000
- Vente de déchets	48.000	60.000
- Produits accessoires	180.000	180.000
- Subvention d'exploitation	63.000.000	30.000.000
Totaux	374.344.750	590.847.800
Résultats comptable après subvention	- 26.323.555	- 1.298.571

On doit observer que les résultats comptables figurant dans le tableau ci-dessus concernent uniquement l'exploitation et sont obtenus après versement d'une subvention du budget général. Si l'on prend en compte également les dépenses d'investissement, on obtient les **résultats globaux** suivants :

(en millions de francs)

	Loi de finances 1982	Loi de finances 1983
- Résultat d'exploitation après subvention	- 26,32	-- 1,30
- Subvention	- 63	- 30
- Résultat d'exploitation avant subvention	- 89,32	- 31,30
- Solde des opérations en capital	+ 9,50	+ 1,30
- Résultat net réel prévisionnel avant subvention	- 79,82	- 30

En outre, il convient de remarquer que ces résultats sont ceux qui découlent des estimations des lois de finances. Or, en ce qui concerne l'exercice 1982, non seulement le déficit de 16,82 millions de francs ne sera pas effectivement réalisé, mais **la subvention de 63 millions de francs initialement prévue ne sera pas intégralement versée**. En effet, trois facteurs sont venus modifier les prévisions dans un sens positif au cours de l'année 1982 :

- les ventes de monnaies étrangères vont atteindre 72 millions de francs au lieu des 42 millions prévus :

- 3 millions de pièces commémoratives de 10 F vont être lancées à la fin octobre 1982, ainsi que 3 millions de pièces d'argent de 100 F ;

- un effort de gestion a été accompli par l'administration des Monnaies pour réduire ses coûts.

Au total, le déficit réel de l'exercice 1982 devrait être ramené de 80 à 20 millions de francs environ.

II.- LA CAUSE PRINCIPALE DU REDRESSEMENT : LA REPRISE DE LA FRAPPE D'UNE PIECE D'ARGENT.

Le budget pour 1983 comporte les mêmes mesures que celles qui ont été prises fin 1982 - en dehors du cadre des lois de finances -, à savoir :

- essentiellement, **la frappe d'une nouvelle pièce d'argent de 100 F,**
- secondairement, **la frappe d'une pièce commémorative de 10 F.**

En effet, les déboires actuels de la Monnaie, on le sait, proviennent surtout de l'arrêt de la fabrication de la pièce d'argent de 50 F. Qu'il suffise de rappeler ici que jusqu'en 1979, cette pièce procurait à l'administration non seulement plus de 60 % de son chiffre d'affaires mais aussi une marge d'exploitation confortable permettant de compenser le faible bénéfice, voire les pertes réalisées sur les autres pièces.

La flambée des cours de l'argent à partir de 1979 a malheureusement transformé la marge positive réalisée jusqu'alors sur cette pièce en un solde négatif, de sorte que le Gouvernement a dû démonétiser les trois pièces d'argent le 20 février 1980 et arrêter la frappe de la pièce de 50 F à compter de 1980.

Les cours de l'argent ont évolué ainsi :

	Le kg
- moyenne 1977.....	733 F
- moyenne 1978.....	785 F
- moyenne 1979.....	1.504 F
- moyenne 1980.....	2.822 F
- juillet 1981.....	1.598 F
- janvier 1982.....	1.496 F
- juillet 1982.....	1.419 F

Malgré l'accalmie constatée sur le marché de l'argent en 1981, il était hors de question d'émettre à nouveau une pièce de 50 F car le « point de fusion » d'une telle pièce, c'est-à-dire le point auquel la valeur du métal contenu et la valeur nominale de la pièce s'équilibrent, est voisin de 1.850 F le kg.

Aussi bien, l'administration des Monnaies a-t-elle reçu autorisation de lancer une pièce de 15 g d'argent à 900 millièmes dont le point de fusion serait à un cours de l'argent égal à 7.400 F le kg et la valeur faciale, de 100 F.

Cette pièce sur laquelle sera gravée une représentation du Panthéon aura un coût unitaire de 31,60 F. Il en sera tiré 3.000.000 d'exemplaires en 1982 et 5.000.000 d'exemplaires en 1983. La recette correspondante pour 1983 s'élèvera à 158 millions de francs. **Le gain net pour la Monnaie est de 7,50 F par pièce, soit au total 37,5 millions de francs.**

Pour le Trésor, le gain par pièce est de 68,40 F.

Il ressort de ces statistiques que le recours à une subvention du budget générale en 1983 n'est pas inéluctable. En effet, il suffirait de frapper 4 millions de pièces d'argent en plus des 5 millions prévus pour procurer à l'administration des Monnaies les 30 millions de francs qui lui manquent.

Cet objectif paraît à portée de l'administration des Monnaies.

CHAPITRE II

LE PROGRAMME DE FRAPPE DES MONNAIES RETROUVE UN BON NIVEAU.

I.- LA FRAPPE DES MONNAIES FRANÇAISES COURANTES.

Si l'on fait abstraction de la pièce d'argent de 100 F (cf. chapitre I ci-dessus), le programme de frappe des monnaies françaises augmente de 10,1 % en volume et de 27,6 % en valeur.

Programme de frappe (hors pièce de 100 F)

(en millions de francs)

	Nombre de pièces		Valeur	
	1982	1983	1982	1983
10 F commémorative	-	5	-	5,68
10 F	0,05	0,1	0,06	0,11
5 F	0,05	0,1	0,07	0,14
2 F	90	90	106,74	6,74
1 F	0,05	0,1	0,03	0,07
1/2 F	0,05	50	0,03	26,35
0,20 F	150	110	43,35	32,67
0,10 F	110	150	18,26	36,60
0,05 F	138	132	14,08	24,68
0,01 F	0,05	0,1	-	-
Total	488,25	537,4	182,62	233,06
Variation en %		+ 10,1 %		+ 27,6 %

1°) Le fait nouveau de ce programme est évidemment **la frappe d'une pièce de 10 F commémorative**. Cette pièce sera lancée à 5 millions d'exemplaires en 1983. En 1982, 3 millions auront déjà été frappés. Cette pièce sera identique à la pièce de 10 F ordinaire à l'exception de l'une de ses faces où sera gravée l'effigie de Gambetta.

Son coût unitaire est de 1,137 F et la recette prévue pour 1983 sera de 5.685.000 F. Toutefois, à la différence de la pièce d'argent de 100 F, le gain net procuré à l'administration des Monnaies par cette pièce ne dépasse pas **70 centimes** par unité, soit au total 3.500.000 F.

Votre rapporteur ne peut qu'approuver la frappe de ce type de pièces, l'ayant lui-même proposée à plusieurs reprises dans le passé. Il observera seulement que **le nombre de pièces de 10 F commémoratives attendu pour 1983 paraît bien modeste. Il serait particulièrement bienvenu pour l'équilibre de l'établissement que ce nombre pût être augmenté.**

2°) En ce qui concerne **les pièces courantes**, le programme de frappe de 1983 ne comporte pas de bouleversement.

Certes, la qualité d'un programme de frappe ne se juge pas à son volume mais à sa bonne adaptation à l'état des réserves et au nombre de pièces en circulation.

En fonction de ce double critère, il ne semble pas que le programme actuel pêche par imprévision. Celui-ci, rappelons-le, est établi chaque année conjointement par la Direction du Trésor, la Banque de France et la Direction de la Monnaie.

Une règle non écrite veut que les réserves de la Banque de France doivent atteindre quelque 10% de la circulation totale et celles de la Monnaie représenter une année de production courante. Cette règle paraît respectée, sauf en ce qui concerne les pièces à centimes, si l'on en juge d'après le tableau suivant qui permet de comparer le montant total des réserves de monnaies métalliques détenues par la Banque de France et par l'établissement monétaire de Pessac au nombre de pièces en circulation au 30 juin 1982. Le même tableau fournit le rapport existant entre le nombre de pièces qui seront frappées en 1983 et le montant des pièces en circulation à la même date.

	Nombre de pièces en circulation (millions)	Réserves (en % de la circulation)	Programme de frappe de 1983 (en % de la circulation)
10 F	469,63	17,9	0,02
5 F	271,52	34,9	0,04
2 F	250,01	55,8	36
1 F	1.514,12	17,5	0,007
1/2 F	843,87	12,1	5,9
20 c	1.475,12	6,4	7,5
10 c	1.936,61	6,7	7,7
5 c	2.108,34	8,3	6,3
1 c	327,99	0,04	0,03
Total	9.196,21	11,8	5,90

Cette situation explique que les pièces à centimes et la pièce de 1/2 F soient l'élément principal du programme de 1983.

Plus précisément, l'établissement de ce programme s'est fait selon les critères suivants :

Pièce de 10 F : les réserves de cette coupure, en dépit d'une sensible diminution due à l'arrêt presque complet des frappes en 1981, demeurent importantes ; en outre, cette pièce est entrée en concurrence avec le nouveau billet de 20 F.

Aussi, par mesure de prudence, le programme de frappe pour 1983 a été limité à un contingent symbolique de 100.000 unités, destiné à permettre la réalisation des séries « Fleurs de coins » commercialisées par la Monnaie.

Pièce de 2 F : l'émission de cette récente coupure, mise en circulation en 1979, se poursuit à un rythme soutenu. Les stocks nécessaires à une bonne fluidité de la circulation étant désormais constitués, le programme de frappe prévu pour 1983 a été maintenu à 90 millions de pièces, comme en 1982.

Pièce de 1 F : en dépit d'un accroissement régulier de la circulation de ces deux coupures, l'existence de réserves importantes justifie la reconduction, en 1983, de contingents de frappe symboliques.

Pièces de 1/2 F et pièces à centimes : le bas niveau des réserves nécessite une émission relativement forte : 6 à 7 % de la circulation en 1983.

On notera avec satisfaction que la **comptabilité analytique** mise en place en 1981 permet enfin d'obtenir une assez bonne connaissance des prix de revient de chaque pièce. C'est ainsi que dans le budget 1983, les coupures de 20, 10 et 5 centimes dont les prix de cession au Trésor étaient jusque là inférieurs au coût réel se voient appliquer les prix de revient de la comptabilité analytique. En revanche, le prix des pièces de 1/2 F et plus n'a pas été modifié :

	Prix de cession au Trésor	
	1982	1983
Pièce de 100 F argent	-	31,60
10 F	1,137	1,137
5 F	1,355	1,355
2 F	1,186	1,186
1 F	0,712	0,712
1/2 F	0,527	0,527
20 c	0,289	0,297
10 c	0,166	0,244
5 c	0,102	0,187
1 c	0,084	0,084

II.- LA FRAPPE DES MONNAIES ETRANGERES.

Les commandes de monnaies étrangères passées à l'administration des Monnaies et Médailles au cours de ces dernières années émanent traditionnellement de certains clients d'Afrique francophone, des territoires d'Outre-Mer et de la principauté de Monaco. Certes, la Monnaie s'efforce de développer ses exportations de monnaies sur des marchés non francophones mais elle est freinée en cela par la modernisation de monnaies concurrentes et par la création par certains Etats de leur propre établissement de frappe. D'une façon générale, l'administration des Monnaies et Médailles se heurte à une concurrence internationale de plus en plus vive.

Ce secteur connaît une **évolution irrégulière selon les années** en fonction de l'évolution du volume des commandes. En outre, les commandes passées une année sont en général exécutées l'année suivante. C'est ainsi que le chiffre d'affaires réalisé en 1982 a été élevé (72 millions de francs contre 42 millions de francs selon les prévisions initiales) par suite d'un haut niveau de commandes en 1981. En revanche, les commandes reçues en 1982 pour l'année 1983 sont en baisse et le montant des ventes prévues dans le projet de loi de finances est le même que celui de 1982 : 42 millions de francs.

Compte tenu par ailleurs de l'accroissement du programme de frappe des monnaies françaises, les recettes tirées de la vente des monnaies étrangères ont sensiblement diminué en valeur relative.

	Budget 1982		Budget 1983	
	En M.F.	En % du total	En M.F.	En % du Total
Vente des monnaies françaises	182,61	58,7	391,06	69,7
Vente des monnaies étrangères	42	13,5	42	7,5
Vente des médailles	84	27	124,75	22,2
Fabrications annexes	2,02	0,8	3,04	0,6
Total	311,34	100	560,85	100

On souhaiterait que la Monnaie puisse développer davantage ses fabrications pour les pays étrangers. Cela n'irait pas toutefois sans de nouveaux investissements destinés à **accroître la capacité de production de l'établissement** et sans effectif supplémentaire. Celle-ci ne dépasse pas en effet 200 millions de pièces alors que les commandes pour 1982 enregistrées au 31 juillet de la même année (1) s'élevaient à 255,16 millions de pièces.

(1) Portant sur 36 coupures et émanant de 20 pays étrangers.

CHAPITRE III

LA VENTE DES MEDAILLES ET MONNAIES DE COLLECTION POURRAIT ETRE AMELIOREE.

I.- LA FABRICATION DES MEDAILLES ET DES MONNAIES DE COLLECTION

Les prévisions de recettes du budget 1983 sont en forte augmentation (+ 48,5 %) car il convient de tenir compte des ventes de **monnaie de collection et pieforts induites du lancement des nouvelles pièces de 100 F et 10 F commémoratives.**

D'une manière générale, il faut souligner que, par ses médailles, l'administration des Monnaies joue, dans le domaine culturel, un rôle important, notamment par ses commandes aux artistes, par les expositions qu'elle organise, par les publications qu'elle diffuse. Grâce au concours de plusieurs centaines d'artistes qu'elle a su intéresser à l'art de la médaille, celui-ci a été renouvelé, assurant à la France le premier rang dans le monde.

C'est ainsi que de nombreuses **médailles nouvelles** ont été éditées, soit dans la **Collection générale**, soit pour le **Club français de la médaille**. Les éditions, pour les deux années écoulées, s'élèvent respectivement :

- en 1979.....	à 158 et 181
- en 1980.....	à 150 et 193
- en 1981.....	à 212 et 207.

Bien entendu, la Monnaie procède également à des **éditions particulières de médailles.**

En effet, la Monnaie est en principe tenue, du fait de son monopole théorique de frappe, d'assurer, en contrepartie, l'exécution de toutes commandes privées qui ne contreviennent pas à l'ordre public.

Au total, la ventilation en valeur des activités du secteur de la médaille s'établit comme suit (T.T.C.) :

	Éditions de la Monnaie	Décorations	Éditions particulières	Total
1974	6.230.344	7.236.804	8.972.124	22.439.272
1975	7.170.026	10.841.775	20.521.232	38.533.035
1976	7.459.550	10.740.299	16.411.005	34.610.934
1977	7.762.225	10.747.137	15.882.631	34.391.997
1978	10.294.610	11.760.305	24.075.347	46.130.262
1979	11.733.741	13.555.422	28.136.736	53.425.899
1980	15.062.152	23.531.448	55.268.781	93.862.381
1981	16.203.539	22.591.639	55.200.732	94.159.110
5 mois 1982	6.959.730	11.827.698	15.082.420	33.869.864

II.- QUELQUES SUGGESTIONS POUR AMELIORER LA DIFFUSION DES MONNAIES ET MEDAILLES DE COLLECTION.

Il est certain que l'administration des Monnaies a réalisé de grands progrès dans la vente de ses pièces et médailles de collection.

Entre 1965 et 1981, le chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur des médailles et pièces de collection est passé de 7 à 112 millions de F, soit, en francs constants, une progression de 1 à 5.

Dans cet ensemble, les éditions Monnaie ne sont pas restées stagnantes : passé de 2,15 à 16,3 MF entre 1965 et 1981, le chiffre d'affaires a, en francs constants, progressé de 1 à 2,2.

En outre, les fabrications de médailles à façon pour des éditeurs particuliers, qui les diffusent en nombres importants après avoir prospecté à leurs frais le marché, est un excellent moyen de rentabiliser sans risque les équipements de la Monnaie.

C'est pourquoi celle-ci s'est attachée et a réussi à développer ce secteur - dont le chiffre d'affaires est passé de 2 300 000 F en 1965 à 56 300 000 en 1981, soit un développement en francs constants de 1 à 7.

Ces résultats ne sont pas négligeables, mais on peut se demander s'ils ne pourraient pas être améliorés, et ceci de plusieurs façons :

1° Par la constitution d'un véritable réseau de vente.

Il paraît quelque peu dépassé que les ventes de médailles, de piéforts et fleurs de coins se fassent essentiellement par correspondance et, accessoirement, par vente aux guichets des trésoreries. Ne pourrait-on envisager que, par convention passée par l'administration des Monnaies avec les P.T.T., les monnaies de collection et les médailles puissent être accessibles au grand public par vente dans les bureaux de poste ?

2° Par un effort publicitaire accru.

Les insertions publicitaires dans les journaux et les magazines sont certes onéreuses, mais permettent de toucher un vaste public d'amateurs.

3° Par la réalisation de nouveaux investissements permettant d'accroître la capacité de production.

A l'heure actuelle, les capacités de production de la Monnaie en matière de médailles sont telles que celle-ci ne pourrait faire face à un accroissement important et soudain de la demande.

Des investissements avaient naguère été envisagés dans le cadre du doublement du hall ouest de l'usine de Pessac et du décongestionnement en banlieue parisienne des installations du quai de Conti. Ces projets pourraient être revus et repris partiellement, afin de porter l'administration des Monnaies au-delà du stade de la fabrication artisanale, quelles qu'en soient par ailleurs les qualités artistiques.

4° Par l'octroi de l'autonomie à l'administration des Monnaies pour la fixation du tarif des médailles.

Ces tarifs doivent être obligatoirement soumis au Ministre de l'Economie et des finances. Or, l'expérience a montré que cette tutelle a conduit à maintenir le prix de vente des monnaies de collection et des médailles à un niveau très modéré, qui pourrait être sensiblement remonté sans qu'il faille redouter une désaffection des collectionneurs.

CHAPITRE IV

L'AUGMENTATION DES CHARGES SUIT L'ACCROISSEMENT DU PROGRAMME DE FRAPPE.

Le lancement de la pièce de 100 F et de la pièce commémorative de 10 F entraîne un accroissement proportionnel des charges d'exploitation, dont la structure se trouve ainsi sensiblement modifiée.

I.- LES DEPENSES D'EXPLOITATION

Leur évolution est retracée dans le tableau ci-dessous :

	Budget 1982	Budget 1983	Variation %
- achats	128,57	269,22	+ 109,4
- frais de personnel	193,67	216,81	+ 11,9
- T.F.S.E.	43,03	66,79	+ 55,2
- impôts et taxes	13,29	14,35	+ 8
- transports et déplacements	2,21	2,49	+ 12,7
- frais divers de gestion	7,39	9,99	+ 35,3
- amortissements et provisions	12,50	12,50	-
Total	400,66	592,15	+ 47,8

On retiendra surtout :

1° Le doublement du montant des achats :

Cette progression s'explique, pour l'essentiel, par l'achat du métal argent (68 t) nécessaire à la fabrication des 5 millions de pièces de 100 F

dont la réalisation est prévue en 1983. Elle est due accessoirement à l'achat de nickel pour la frappe des pièces de 1/2 F et, principalement, à l'achat des pièces d'argent destinées aux séries « fleurs de coins » dont le nombre est porté de 50.000 à 100.000 séries et dont la valeur est augmentée du fait de la frappe des pièces de 100 F en argent et d'une pièce de 10 F commémorative.

Il convient de remarquer, en effet, que la frappe de la nouvelle pièce de 100 F et des séries « fleurs de coins » se fera à partir de l'argent contenu dans les anciennes pièces de 50 F en stock qui n'ont pas été mises en circulation en raison de la hausse des cours du métal à partir de la fin 1979. Ces pièces sont rachetées au Trésor par l'administration des Monnaies puis refondues.

2° L'augmentation sensible des dépenses de sous-traitance.

Le poste « travaux, fournitures et services extérieurs » (T.F.S.E.) augmente de 55 % en 1983. Cette évolution a la même origine que l'augmentation des achats mais pose néanmoins problème car il n'est pas sain que l'accroissement du programme de frappe et la reprise de la fabrication d'une pièce d'argent entraînent automatiquement une augmentation des achats de flans (1) et de planches d'argent (2) à l'extérieur. Sur ce point également, il apparaît que la Monnaie souffre aujourd'hui de l'absence des investissements qui ont été ajournés hier.

3° La progression modérée des dépenses de personnel

Ces dépenses ne représentent plus que 37 % des dépenses d'exploitation en 1983 contre 48 % en 1982. Cette évolution résulte essentiellement de l'importance accrue des achats et de la sous-traitance.

Aucune création d'emploi n'est prévue en 1983 : dix agents de l'administration centrale seront mis à la disposition de la Monnaie pour y effectuer des travaux administratifs confiés jusqu'alors à des personnels techniques et ouvriers de Paris. Mais, corrélativement, neuf emplois d'ouvriers et un emploi de chef d'atelier sont supprimés.

(1) Disques de métal découpés qui, après avoir été frappés, sont transformés en pièces.

(2) 120 tonnes en 1983 sont ainsi achetées pour la fabrication des pièces d'argent.

La répartition des effectifs pour 1983 devrait être la suivante :

	Paris	Pessac	Total
- Fonctionnaires relevant des cadres de l'administration centrale	80	1	81
- Ingénieurs et fonctionnaires techniques	103	61	164
- Personnels ouvriers	567	362	929
Total	750	424	1.174

II.- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.

Elles tendent uniquement à maintenir l'outil de travail. Aucune extension n'est prévue.

En 1983, leur montant s'élèvera à 7 millions de francs en autorisations de programme et 11,2 millions de francs en crédits de paiement. Par rapport au budget 1982 (respectivement 5 et 3 millions de francs), l'augmentation est sensible mais non spectaculaire.

En fait, après la décision prise en 1980 par le précédent gouvernement de suspendre la construction du hall ouest de l'usine de Pessac et d'ajourner les projets de décentralisation d'une partie des ateliers du Quai Conti hors de Paris, les investissements programmés ne portent que sur des aménagements intérieurs d'importance réduite.

Ces investissements se répartissent comme suit (en autorisations de programme) :

(en millions de francs)

	Paris	Pessac
- Réfection et aménagement des bâtiments	1,65	-
- Aménagement des ateliers et bureaux (constructions)	-	0,35
- Achat de matériels	1,05	3,95
Total	2,70	4,30

CONCLUSION

Au terme de cet examen, le sentiment de votre Commission des finances s'est partagé entre la satisfaction et le regret :

– satisfaction, car les **mesures de redressement** demandées par votre Commission depuis deux ans ont enfin été prises et permettent d'augurer un retour progressif à l'équilibre de l'exploitation ;

– regret, car il est malheureux que l'administration des Monnaies ne dispose pas des **capacités de production** d'une part et du **réseau de vente** d'autre part, qui lui permettraient d'accroître et de rentabiliser ses ventes de **médailles et de monnaies de collection**. A l'évidence, un examen attentif de ce problème s'impose.

Au cours de sa séance du 3 novembre 1982, la Commission des finances a procédé, sur le rapport de **M. Jean-Pierre Fourcade**, rapporteur spécial, à l'examen du projet de budget annexe des Monnaies et Médailles pour 1983.

Votre Commission vous propose **d'adopter le projet de budget pour 1983 des Monnaies et Médailles.**

ANNEXE

ANNEXE I

BILAN DE L'ACTIVITE CULTURELLE DE LA MONNAIE EN 1981
ET 1982

La Monnaie de Paris a maintenu le déploiement de son activité culturelle selon les deux axes maintenant traditionnels : l'organisation d'expositions temporaires dans le Musée Monétaire de Paris et la participation de la Monnaie, par la présentation de médailles, à diverses expositions, tant en France qu'à l'étranger.

I- Bilan de l'activité du Musée monétaire de la Monnaie**- 1981 :**

- janvier-avril :

- présentation des collections du Musée (monnaies et médailles)
- salon des peintres amateurs des Finances et Prix Victor Choquet

- mai-octobre : exposition « L'humour et la médaille » (médailles, dessins, gravures)

- novembre 1981-février 1982 : « Székely à la Monnaie » (sculptures, dessins, oeuvres graphiques).

- 1982 :

- mars-avril : présentation des collections du Musée

– mai-septembre : « Piaubert à la Monnaie » (peintures, dessins, médailles)

– octobre à novembre : présentation des collections du Musée et du « Trésor d'Uzès » (circulation monétaire en Languedoc à la fin du XVe siècle).

Simultanément, la grande salle du rez-de-chaussée est mise à la disposition du Département pour la présentation de la maquette du futur ministère de l'Economie et des Finances.

II.- Participation de la Monnaie à certaines expositions.

● en France

en 1981 : 8 à Paris, 36 en province

en 1982 : au 31 octobre, 9 à Paris, 32 en province.

● à l'étranger

Allemagne. La Paierie générale de France en Allemagne organise, depuis le 23 février 1981, une exposition itinérante de médailles dans les sept paeries particulières implantées en zone des forces françaises en Allemagne.

Canada. La succursale B.N.P. au Canada a, dans le pavillon « Terre des Hommes » de Montréal, exposé, du 5 juin au 5 octobre, une importante sélection de médailles sur le patrimoine français.

Etats-Unis. Invitée par l'American Numismatic Association à participer à sa 90ème Convention qui s'est tenue du 27 juillet au 2 août à la Nouvelle-Orléans, la Monnaie de Paris y a présenté plus de 300 médailles portant sur les relations franco-américaines ainsi que des médailles-objets du Club Français de la Médaille.

Japon. A l'invitation du comité français, des manifestations économiques à l'étranger qui a organisé, du 16 au 28 octobre 1981, une manifestation de promotion française avec le groupe japonais Odakyu à Tokyo, un maître graveur a représenté la Monnaie de Paris en faisant des démonstrations de gravure en taille directe. Des médailles illustraient, bien sûr, son travail.

Suisse. A l'initiative du conseiller financier près l'Ambassade de France à Berne, une très importante sélection de médailles a été exposée, du 18 juin au 30 septembre 1979, dans les locaux de la Société de banque suisse et de la Banque cantonale de Berne. Une partie de cette exposition a été ensuite présentée dans différentes agences de la Société de banque suisse :

- du 4 juillet 1980 à mars 1981 à Genève ;
- du 3 mars à mi-avril à Lausanne ;
- du 15 avril à fin mai à Montreux ;
- du 12 juin à fin août à Monthey ;
- du 12 septembre à fin octobre à Martigny ;
- du 11 novembre à mi-décembre à Sierre ;
- du 12 décembre à mi-janvier 1982 à Montana ;
- du 18 janvier à mi-février à La Chaux-de-Fonds ;
- du 19 février au 15 mars à Fribourg.

Egypte. Sous le patronage de l'Ambassade de France, le Centre culturel français du Caire a présenté un ensemble de médailles portant sur les relations franco-égyptiennes du 18 au 27 février 1982.

Belgique. Faisant suite aux manifestations relatives à la célébration du centenaire de la naissance du Père Teilhard de Chardin (cf. bulletin 74/75 p.33), des médailles à l'effigie du religieux ont été exposées à la Bibliothèque royale Albert Ier à Bruxelles, du 1er mai au 30 juin 1982.

Etats-Unis. A l'invitation du Comité français des manifestations économiques à l'étranger qui a organisé, du 14 au 26 juin 1982, une quinzaine de promotion en faveur des biens de consommation, un maître graveur, Marcel COUTURE, a représenté la Monnaie de Paris à La Nouvelle-Orléans. Des médailles, et plus particulièrement la médaille commémorative du tricentenaire de la fondation de la Louisiane de Jean-Pierre Luthringer, illustraient son travail.

Pour la seconde fois consécutive, la Monnaie de Paris a été l'hôte d'honneur de l'American Numismatic Association dont la Convention s'est réunie à Boston du 17 au 22 août 1982. Une importante sélection de médailles et de monnaies de collection y étaient exposées. Les deux

nouvelles pièces, la pièce de 10 F commémorative Gambetta et celle en argent de 100 F, y sont présentées.

Monaco. La Monnaie a participé à la 4ème rencontre numismatique internationale au centre de congrès auditorium de Monaco, le 22 novembre 1981, en y présentant, entre autres, des médailles sur la région.



Il convient, enfin, de mentionner, au titre des activités culturelles de la Monnaie pendant la période considérée :

- l'édition des catalogues accompagnant chaque exposition temporaire ;
- l'importante contribution du bulletin du Club Français de la Médaille à l'histoire des techniques et de l'art de la médaille ;
- les conférences données par Mlle Jacquot au Musée de la Monnaie sur le thème : la médaille : - lieu de convergence des mentalités
- conscience des événements successifs de l'époque à laquelle elle appartient.

ACTIF	Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Total par nature	PASSIF	Montant	Total par nature
Valeurs immobilisées					Fonds de dotation et réserves		
20 - Frais d'établissement					10 - Dotations		
201 - Frais d'établissement	460 000,00		460 000,00		105 - Dotation - subventions d'équipement	105 050 000,00	
205 - Grosses réparations	22 442 627,30	3 023 627,30	19 418 907,63		11 - Réserves		
21 - Immobilisations					1131 - Réserves (Excédent d'exploitation affecté à l'investis)	392 651 024,06	
210 - Terrains	753 141,00		753 141,00		1132 - Fonds de réserves	20 151 033,77	
212 - Constructions	75 165 502,55	17 827 411,18	57 448 091,37		1133 - Provisions pour fluctuations diverses	46 096 000,00	
214 - Matériel	131 377 328,87	52 847 598,32	78 529 739,55		118 - Réserve spéciale de réévaluation	864 895,92	
215 - Matériel de transport	781 694,46	545 804,75	235 889,71		Situation nette (avant résultat de l'exercice)		564 912 953,75
216 - Autres immobilisations corporelles	4 129 620,03	1 793 017,16	2 336 602,87		15 - Provisions		
218 - Immobilisations incorporelles	30 000,00	30 000,00		160 382 962,91	16 - Emprunt à plus d'un an		
23 - Immobilisations en cours	1 309 452,41		1 309 452,41		Dettes à court terme		
27 - Dépôts et cautionnements	213,44		213,44		40 - Fournisseurs	85 617,10	109 528 302,99
29 - Charges payées d'avance à plus d'un an	924,93		924,93		41 - Clients		
Valeurs d'exploitation			1 026 969,10		Avances sur commandes	2 079 147,98	
30 - Marchandises					42 - Personnel	2 553 173,51	
Ecrins médailles	1 026 969,10		65 235 009,34		43 - Etat	48 977 828,93	
31 - Matières premières			42 591 787,42		46 - Crédoiteurs divers	7 018 427,92	
311 - Métaux précieux	65 235 009,34				47 - Compte de régularisation PASSIF	47 904 668,64	
312 - Métaux communs	42 591 787,42				49 - Compte d'attente à régulariser	74 640,92	
33 - Déchets			128 404 153,40		50 - Emprunt à moins d'un an		
34 - Produits semi-ouvrés					52 - Effets à payer	834 797,99	
343 - Flans	128 404 153,40						
344 - Flans monnayés							
35 - Produits finis							
351 - Monnaies nationales							
352 - Monnaies étrangères	807 902,30		807 902,30	123 540 073,57			
353 - Médailles	90 797 860,47	8 584 618,46	82 213 242,01				
354 - Fabrications annexes	3 261 010,00		3 261 010,00				
Valeurs réalisables ou disponibles							
40 - Fournisseurs							
41 - Clients	49 671 165,13		49 671 165,13				
42 - Personnel	270,56		270,56				
43 - Etat	981 572,04		981 572,04				
45 - Débiteurs divers	102 839,11		182 839,11				
49 - Compte d'attente à régulariser	47 960,56		47 960,56				
53 - Effet à recevoir	6 887 129,87		6 887 129,87				
54 - Chèques à encaisser	1 884 163,76		1 884 163,76				
56 - Comptes courants	75 780 101,96		75 780 101,96				
57 - Caisse	162 438,02		162 438,02				
58 - Comptable secondaire et régisseurs d'avances	1 550 739,24		1 550 739,24	137 148 380,25			
Résultats				53 269 840,01	Résultats		
Déficit de l'exercice	705 723 577,27	84 652 160,54	621 071 416,73	674 341 265,74	Bénéfice de l'exercice	674 341 256,74	674 341 256,74

Compte de pertes et profits

Nature des pertes	Montant	Nature des profits	Montant
870 - Pertes d'exploitation de l'exercice	55 836 970,55	870 - Profits d'exploitation de l'exercice	
872 - Pertes sur exercices antérieurs	1 123 660	872 - Profits sur exercices antérieurs	2 619 984,23
874 - Pertes exceptionnelles	44	874 - Profits exceptionnels	1 071 251,04
Bénéfice net total (solde antérieur)		Perte nette totale (solde débiteur)	53 269 840,01
TOTAL	56 961 075,28	TOTAL	56 961 075,25

Compte d'exploitation générale

Nature des charges	Montant net	Nature des produits	Montant net
69-01 - Différence de stocks		79-01 - Différence de stocks	
Stock initial 329 141 365,19		Stock final	
Stock final 323 540 073,57		Stock initial	
Diminution	5 601 291,62	Augmentation	
60-01 - Achats	129 471 953,74	70-01 - Vente de marchandises et de produits finis	321 172 219,78
.g. 60-01 à 06 - Frais de personnel	167 066 534,51	72-01 - Vente de déchets	98 865,57
62-01 - Impôts et taxes	12 614 057,40	76-01 - Produits accessoires	5 606 797,60
63-01 - Travaux, fournitures et services extérieurs	44 941 203,87	Solde débiteur	55 836 970,55
63-02 - Dépenses informatiques	1 143 461,30		
64-02 - Prêts et transports	677 116,70		
66-01 - Frais divers de gestion	2 414 713,93		
66-02 - Frais de publicité	2 627 465,19		
68-01 - Dotation de l'exercice amortissements	3 717 055,25		
	12 500 000,00		
TOTAL	382 714 853,50	TOTAL	382 714 853,50
	382 714 853,50		